

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-17-0822 du 11/12/2017

Arrêté du 1^{er} décembre 2017

ARRETE RAPPORTANT L'ARRETE DU 5 JANVIER 2017 ET PORTANT AFFECTATION D'UN INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, CLASSE NORMALE, SUR UN EMPLOI DE NIVEAU HORS CLASSE ET NOMINATION A LA HORS CLASSE AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE 2017

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté rapporte l'arrêté du 5 janvier 2017 et porte affectation d'un inspecteur divisionnaire des Finances publiques, classe normale, sur un emploi de niveau hors classe et nomination à la hors classe au titre du premier semestre 2017.

Date d'application : 01/03/2017

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ RAPPORANT L'ARRÊTÉ DU 5 JANVIER 2017 ET PORTANT AFFECTATION D'UN INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, CLASSE NORMALE, SUR UN EMPLOI DE NIVEAU HORS CLASSE ET NOMINATION À LA HORS CLASSE AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE 2017....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ RAPPORTANT L'ARRÊTÉ DU 5 JANVIER 2017 ET PORTANT AFFECTATION D'UN INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, CLASSE NORMALE, SUR UN EMPLOI DE NIVEAU HORS CLASSE ET NOMINATION À LA HORS CLASSE AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE 2017



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Action et des Comptes Publics

A R R Ê T É

Rapportant l'arrêté du 5 janvier 2017 et portant affectation d'un inspecteur divisionnaire des Finances publiques, classe normale, sur un emploi de niveau hors classe et nomination à la hors classe au titre du premier semestre 2017

LE MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

- Vu la loi n° 83-634 modifiée du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 modifiée du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2017-1391 du 21 septembre 2017 relatif au corps de catégorie A de la direction générale des finances publiques et à divers emplois des ministères économiques et financiers ;
- Vu l'arrêté du 5 janvier 2017 portant affectation d'un inspecteur divisionnaire des finances publiques, classe normale, sur un emploi de niveau hors classe et nomination à la hors classe au titre du premier semestre 2017 ;
- Vu la demande de l'intéressé ;
-

ARRÊTE :

Article premier : sont rapportées les dispositions de l'arrêté du 5 janvier 2017 en tant qu'elles concernent l'affectation et la nomination dans le grade d'inspecteur divisionnaire des Finances publiques, hors classe, d'un inspecteur divisionnaire des Finances publiques, classe normale, dont le nom suit :

Prénom	Nom	N° DGFIP	Affectation	Ancienne situation	Nouvelle situation
				Grade	Grade
				Date de prise de rang	Date de prise de rang
				Date d'effet	Date d'effet
FABIEN	CAQUERET	815293	EN DÉTACHEMENT AUPRÈS DE L'UNIVERSITÉ D'ARTOIS AGENT COMPTABLE	IDIV CN 4 01/11/2015 01/11/2015	IDIV HC 2 01/11/2015 01/03/2017

Article 2 : l'inspecteur divisionnaire des Finances publiques, classe normale, dont le nom suit, est nommé inspecteur divisionnaire des Finances publiques, hors classe, et affecté en cette qualité dans les fonctions et conditions ci-après indiquées :

Prénom	Nom	N° DGFIP	Affectation	Ancienne situation	Nouvelle situation
				Grade	Grade
				Date de prise de rang	Date de prise de rang
				Date d'effet	Date d'effet
FABIEN	CAQUERET	815293	EN DÉTACHEMENT AUPRÈS DE L'UNIVERSITÉ D'ARTOIS AGENT COMPTABLE	IDIV CN 4 01/11/2015 01/11/2015	IDIV HC 2 01/11/2015 01/03/2017

Article 3 : le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 1^{ER} DÉCEMBRE 2017

POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION,
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE,
CHEF DU BUREAU RH-1B,

CÉLINE CASTELEYN

BOFiP Direction générale des Finances publiques Directeur de publication : Bruno Parent	ISSN 2268-0756
---	----------------